

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 13 septembre 2015

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association des descendants de Paul Vachon (familles Vachon et Pomerleau) tenue le 13 septembre 2015 à 10 h 30 au Centre multifonctionnel de la municipalité, Salle Aurélien Rivard, 5699, rue Principale à Ascot Corner.

Étaient présents les administrateurs et les administratrices suivants : Jacques Langlois, Daniel Pomerleau, Éric Pomerleau, Francine Vachon, Léandre Vachon, Maurice Vachon et Pierrette Vachon-L'Heureux. Au total, nous étions 38 personnes à l'assemblée.

L'objectif de la réunion était de présenter le bilan des activités de 2014-2015 et de tenir une élection afin de pourvoir les postes vacants au sein du conseil d'administration.

Point 1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle 2015

Pierrette Vachon-L'Heureux, la présidente, a procédé à l'ouverture de l'assemblée vers 10 h 32.

Point 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle mentionne qu'il y a lieu au point 2 de remplacer 2013 par 2014. Elle demande s'il y a des ajouts à être inscrits au point 9 :

- Francine Vachon veut donner de l'information au sujet du rassemblement de 2016 et du 20^e anniversaire.
- Jacques Langlois aimerait discuter de la possibilité de rembourser une partie des frais de repas encourus à l'occasion des réunions des membres du CA.

L'adoption de l'ordre du jour a été proposée par Apolline Richard, appuyée par Louise Pomerleau et adoptée à l'unanimité.

Point 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2014

La présidente demande aux membres s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2014. Elle n'en fait pas la lecture, car le procès-verbal était publié dans le bulletin de juin, ainsi que la convocation à l'assemblée annuelle de 2015. Notre objectif est que tous les membres puissent prendre connaissance de ces documents en toute quiétude et les commenter lors de l'assemblée générale. La présidente demande aux membres présents s'ils en ont pris connaissance et s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de 2014. Aucune correction ni ajout n'ont été apportés, l'adoption a été proposée par Jacques Langlois, appuyée par Réjean Charest et adoptée à l'unanimité.

Point 4. Rapport de la présidente 2014-2015

À la fin du rassemblement de l'année dernière au cœur du Vieux-Québec, dans l'ambiance des Fêtes de la Nouvelle-France, j'ai entrepris ma cinquième année à la présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV. Notre association qui a été fondée en 1996 en est aujourd'hui, en ce mois de septembre 2015, à sa dix-neuvième année d'existence. En 2016, l'année prochaine, nous fêterons notre vingtième anniversaire. Riche et belle expérience que celle de l'appartenance à une association de famille! Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et de la réputation enviable dont notre association jouit.

Cette année, nous voici réunis après la période des vacances, en début de septembre, selon le souhait exprimé par l'assemblée générale de l'année dernière, dans la belle région de l'Estrie. Cette aventure nous propose une découverte, celle d'un village au curieux toponyme d'Ascot Corner, une municipalité constituée en 1901 au carrefour de quatre cantons de l'Est. Notre historienne Colette Pomerleau nous guidera dans cette découverte.

En jetant un regard en arrière, on peut constater que la dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement. Nous avons tenu une première réunion du nouveau conseil d'administration à l'automne, à Trois-Rivières au Restaurant Maman Fournier. Cette 29^e réunion du conseil d'administration de notre association eut lieu le samedi 8 novembre 2014. L'enthousiasme était au rendez-vous. C'est alors que la responsabilité de l'organisation de notre rassemblement d'aujourd'hui a été confiée à nos membres du conseil. Jacques Langlois et Daniel Pomerleau s'associeront donc à Léandre Vachon pour organiser le rassemblement à Ascot Corner.

Nous avons aussi tenu la trentième réunion du conseil d'administration, la deuxième de l'année comme il est prévu dans nos règlements, au printemps 2015, le dimanche 19 avril 2015. C'est au cours de cette rencontre, toujours au restaurant Maman Fournier du boulevard des Récollets à Trois-Rivières que, à regret, nous avons remercié en votre nom Marie-Paule Pomerleau, notre nouvelle secrétaire et éditrice, qui devait déjà nous quitter pour cause de maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. C'est aussi au cours de cette réunion que nous entérinons le projet du rassemblement présenté par le comité organisateur et dont nous voyons la réalisation aujourd'hui.

Notre bulletin *Le Copechagnière*, un lien très important pour tous les membres de l'association, se porte bien. La publication du bulletin qui relève de la responsabilité du secrétariat s'est poursuivie grâce au travail de l'éditeur intérimaire Léandre notre généalogiste qui a pris la relève de la secrétaire. Le volume 16, numéro 3, de novembre 2014, nous proposait un retour sur notre rassemblement de 2014 au cœur de notre histoire. Les photos ont été appréciées, semble-t-il. Dans ce numéro, la participation de la petite-fille d'Achille Vachon et de Marie-Élise Dubois, Huguette Gingras, ajoutait aussi à la série de témoignages d'appréciation que les enfants qui s'intéressent à la généalogie ont plaisir à offrir à leurs parents.

Le bulletin de mars 2015, le volume 17, numéro 1, nous proposait un premier fruit de notre collaboration avec Joël Léger, un chercheur établi à *La Copechagnière* depuis peu, un article très riche d'informations sur les chênes de *La Copechagnière* et les lieux de vie de notre ancêtre Paul et de sa famille. Le vieux chêne millénaire en page couverture du bulletin

nous portait à croire que notre ancêtre l'aurait aperçu avant de partir pour la Nouvelle-France! Voilà de quoi nous laisser tenter par le tourisme généalogique qui devient de plus en plus populaire. Toujours dans ce numéro, Claude Vachon nous propose une reprise et un complément au récit de la vie de Joseph Linière Vachon, un industriel Beauceron. Enfin, Colette Pomerleau, historienne, qui est avec nous aujourd'hui, entreprend de nous faire connaître son arrière-grand-père Maurice Vachon dit Pomerleau originaire de Sainte-Marie de Beauce qui s'établira ici, à Ascot Corner.

Enfin, le volume 17, numéro 2, juin 2015 a été publié pour vous permettre de lire les textes administratifs utiles à notre bon fonctionnement et vous proposer notre rassemblement d'aujourd'hui. De plus, la présentation du rapport de recherches archéologiques entreprises dans ce numéro par Francine Vachon, vous permet de découvrir notre histoire de famille à travers l'archéologie. «*Scènes de la vie paroissiale. L'archéologie de la place de l'église de La Nativité de Notre-Dame à Beauport*» est un précieux document qui vient ajouter à nos connaissances actuelles en la matière. À suivre dans nos prochains numéros.

Au printemps, nous avons participé au 20e Salon du patrimoine familial anciennement dit Salon des associations de familles souches qui a eu lieu à Québec, au Laurier, les 27, 28 février et 1^{er} mars 2015. Le thème de l'année était, vous vous en doutez peut-être, l'arrivée du régiment Carignan-Salières en Nouvelle-France, à Québec, il y a 350 ans, en 1665. La Société historique de Québec, la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs et la Société de généalogie de Québec étaient de la partie ainsi que la Société des Filles du Roy. Comme par les années passées le Salon nous a permis de nous enrichir de nouvelles connaissances particulièrement cette fois sur l'apport des militaires au développement et à la protection de la colonie française s'établissant en Nouvelle-France. Sur les presque 400 officiers et militaires restés au Canada, 285 ont pris épouse, en majorité des Filles du Roy. D'après nos recherches, 252 militaires ont eu des enfants, ce qui confirme que plusieurs Québécois ont pour ancêtre des militaires devenus colons. Le Salon nous permet aussi d'entretenir nos relations avec les autres associations de familles souches du Québec. C'est une petite communauté en soi qui se passionne pour l'histoire de la Nouvelle-France et de ses familles et la généalogie voire même la généalogie matrilinéaire évidemment.

La réunion spéciale du 22 novembre de la fédération des associations de famille (FAFQ) a été tenue à Lévis. Éric Pomerleau, mandaté pour l'occasion, n'a pas pu se libérer. L'ADPV n'était donc pas représentée. L'association n'a pas réussi à participer au congrès non plus cette année. Le congrès a eu lieu à Québec : ni la présidente, ni la vice-présidente, ni le trésorier n'ont pu se libérer à cette date. Les autres membres du conseil n'ont pas répondu à l'appel à participer. La 31^e assemblée générale annuelle de la Fédération, sous la présidence confiée depuis l'année dernière au président de l'Association des Trudel, Claude Trudel, s'est tenue à Québec le 3 mai 2015. Nos relations d'affaires avec la FAFQ dont les nouveaux bureaux sont installés au 650 rue Graham-Bell maintenant sont excellentes. Je constate toutefois que nous ne profitons pas suffisamment des occasions de diffusion d'information que le bulletin Nouvelles de chez-nous nous offre. La promotion de l'ADPV y gagnerait sûrement.

Le procès verbal se poursuit après les pages A à D, à la page 11

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 13 septembre 2015 (suite)

La réunion spéciale du 22 novembre de la fédération des associations de famille (FAFQ) a été tenue à Lévis. Éric Pomerleau, mandaté pour l'occasion, n'a pas pu se libérer. L'ADPV n'était donc pas représentée. L'association n'a pas réussi à participer au congrès non plus cette année. Le congrès a eu lieu à Québec : ni la présidente, ni la vice-présidente, ni le trésorier n'ont pu se libérer à cette date. Les autres membres du conseil n'ont pas répondu à l'appel à participer. La 31^e assemblée générale annuelle de la Fédération, sous la présidence confiée depuis l'année dernière au président de l'Association des Trudel, Claude Trudel, s'est tenue à Québec le 3 mai 2015. Nos relations d'affaires avec la FAFQ dont les nouveaux bureaux sont installés au 650 rue Graham-Bell maintenant sont excellentes. Je constate toutefois que nous ne profitons pas suffisamment des occasions de diffusion d'information que le bulletin Nouvelles de chez-nous nous offre. La promotion de l'ADPV y gagnerait sûrement.

Quelques faits à souligner de façon particulière à ce moment-ci de notre vie associative.

La collaboration instituée avec Joël Léger, chercheur de l'association Mémoire des chênes de La Copechagnière est très fructueuse pour nous. Déjà, la publication dans le bulletin nous en donne un avant-goût. Les recherches poursuivies par cette association, nous permettront de connaître davantage la vie de la famille de Paul Vachon en France. Un dossier impressionnant, dont nous pourrions disposer l'année prochaine, a été préparé par Joël Léger. La description des bâtiments sur place dans le village et aux alentours nous sera très utile pour mieux connaître notre ancêtre et les travaux de restauration qui sont en cours à La Copechagnière.

Notons aussi la reconnaissance officielle de la qualité de famille fondatrice de la famille de Paul Vachon et le dépôt au fonds d'archives de l'association du parchemin attestant le fait. De plus, un exemplaire du *Plan de conservation du site patrimonial de Beauport* préparé par le Conseil du patrimoine culturel du Québec pour le ministère de la Culture et des Communications, responsable de la gestion des sites patrimoniaux du Québec, a été déposé dans notre fonds d'archives. Le sort de la terre qui a vu vivre notre ancêtre nous tient toujours à cœur.

L'année prochaine sera une année de fête. Le 20^e anniversaire se célébrera à Québec. Le projet en cours de définition a été esquissé en novembre 2014 déjà. Il s'agit d'un rendez-vous à La Grande Ferme de Saint-Joachim, un centre d'initiation au patrimoine à découvrir sur le Chemin du Cap Tourmente, en direction de la côte de Beauport.

En terminant, je veux profiter de cette occasion pour remercier mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé une chaleureuse atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas. Nous entendrons d'ailleurs avec grand intérêt leurs rapports. Le trésorier, toujours au poste et le registraire qui veille au recrutement ainsi qu'à la bonne tenue du site Web.

Toujours fière et laborieuse

Pierrette Vachon-L'Heureux

Point 5. Rapport du trésorier

Le trésorier Éric Pomerleau a présenté la situation financière de l'Association. Il a expliqué que les états financiers, fin de l'année 2014, dénotaient un déficit d'opération de 456,96 \$ et un avoir de 10 242,65 \$. Il explique que ce déficit est dû en partie à une baisse des revenus des cotisations des membres et de l'augmentation des coûts d'impression et d'envoi par la poste du bulletin Le Copechagnière. Il ajoute qu'il prévoit un déficit d'opérations de 369,97 \$ à la fin de l'année 2015.

Le rapport du trésorier a été proposé pour adoption par Éric Pomerleau, appuyé par Carole Vachon et adopté à l'unanimité.

Copie du rapport se trouve à l'annexe A (page 8 de ce procès-verbal).

Point 6. Rapport du registraire

Maurice Vachon explique que présentement le nombre d'abonnés de l'association est de 149, alors qu'à l'AGA de 2014 nous comptons 154 membres. Il présente un tableau détaillé de la situation.

Voir à l'annexe B (page 9 de ce procès-verbal). Il complète sa présentation exprimant le souhait suivant :

Des suggestions seront les bienvenues afin d'augmenter le nombre de membres!

Point 7. Rapport du webmestre

Maurice nous donne un aperçu du travail accompli en tant que webmestre du site Internet et de la Page Facebook de l'association au cours des deux dernières années.

Copie de son rapport se trouve à l'annexe B (page 10 de ce procès-verbal).

Point 8. Élections des nouveaux membres du CA

Désignation d'un président d'élection

La présidente mentionne que nous avons prévu un président d'élection en la personne de Jacques Langlois. Acceptée à l'unanimité par les membres.

Désignation d'un secrétaire d'élection

La présidente propose Éric Pomerleau comme secrétaire d'élection. Acceptée à l'unanimité par les membres.

Jacques Langlois explique que le CA se compose de neuf membres qui sont nommés pour une période de deux ans. Cette année les trois membres dont le mandat se termine sont : Daniel Pomerleau, Léandre Vachon et Pierrette Vachon-L'Heureux. Il explique que Marie-Paule Pomerleau a démissionné en mars dernier. Donc, il y a 3 membres qui sont en élection et deux postes vacants sont à combler. Il ajoute que les personnes dont le mandat se termine peuvent être remises en nomination tout comme tout autre membre peut aussi être mis en nomination. Il mentionne que les nominations seront individuelles.

- Le président d'élection ouvre la mise en candidature :
Daniel Vachon propose Pierrette Vachon-L'Heureux, Francine Vachon propose Léandre Vachon, Apolline Richard propose Daniel Pomerleau Francine Vachon propose Marie-Paule Pomerleau, Apolline Richard propose Carole Vachon, Carole Vachon propose Apolline Richard, Francine Vachon propose Roger Pomerleau, Marie-Marthe Pomerleau propose Colette Pomerleau et Francine Vachon propose Gaston Vachon.

N'ayant pas reçu d'autre nomination, le président d'élection déclare la période de mise en candidature terminée.

Jacques Langlois explique qu'il va maintenant demander aux personnes proposées si elles acceptent, en débutant par l'ordre inverse :

Il s'informe individuellement auprès de Gaston Vachon, Colette Pomerleau, Roger Pomerleau, Marie-Paule Pomerleau, Apolline Richard et Carole Vachon qui n'acceptent pas de se présenter. Il s'informe auprès de Daniel Pomerleau, Léandre Vachon et Pierrette Vachon- L'Heureux de leur acceptation. Le président d'élection déclare élus, les trois candidats qui ont accepté de se présenter.

Maurice Vachon propose que les membres du conseil d'administration essayent de pourvoir le poste vacant. Il est appuyé par Réjeanne Vachon. La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

Jacques Langlois déclare la période d'élection terminée.

La présidente remercie Jacques Langlois d'avoir accepté de présider les élections des membres du conseil d'administration.

Point 9. Période de questions diverses

- a. La présidente donne la parole à Francine Vachon :

Francine explique qu'en 2016 ce sera la célébration du 20^e anniversaire de la fondation de l'association. Tel que discuté lors de la réunion du CA, il est prévu de tenir le rassemblement dans la région de la ville de Québec, plus précisément à la Grande Ferme située à Saint-Joachim de la Côte-de-Beaupré. Elle mentionne avoir contacté la responsable qui l'a informée qu'en

septembre, il ne restait que samedi le 10 de disponible. Elle nous donne quelques détails sur les services offerts dont la salle, le repas et l'hébergement en dortoir au coût de 20 ou 30 dollars selon le nombre de personnes. Elle ajoute que les détails du rassemblement de 2016 seront inclus dans les prochains bulletins. Finalement elle rappelle que l'on peut consulter le site web à l'adresse suivante : <http://www.lagrandeferme.qc.ca/>

b. Jacques Langlois s'informe de la possibilité de rembourser aux membres une partie des frais de repas occasionnés par les réunions du CA. Daniel Pomerleau explique pour sa part qu'il préférerait le remboursement des frais de transport pour les personnes qui voyagent avec leur automobile. Noter que généralement les membres font du covoiturage. Léandre Vachon explique que cette décision relève des membres du conseil d'administration. La présidente mentionne que ce point sera inclus à l'ordre du jour du prochain CA. Quelques membres de l'assemblée ont dit être favorables à l'une ou l'autre de ces propositions.

Point 10. Levée de l'assemblée

La présidente a proposé la levée de l'assemblée générale annuelle à 11 h 40. La proposition est acceptée à l'unanimité.

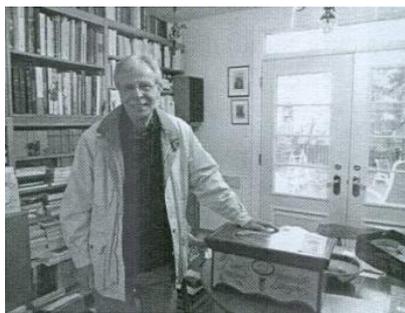
Léandre Vachon
Secrétaire

Date

Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente

Date

Un coffret en l'honneur de notre ancêtre Paul Vachon



L'artisan Joseph De Rijck, graphiste belge qui vit maintenant au Québec a confectionné des coffrets patrimoniaux dont celui illustré ci-contre dont l'Association a fait l'acquisition. Le coffret célèbre l'union de Paul Vachon et Marguerite Langlois

Annexe A

SITUATION FINANCIÈRE DE						
L'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON						
(familles Vachon et Pomerleau)						
Assemblée générale annuelle le 13 septembre 2015 à Ascot Corner						
	2015 ^P	2015-08-31	2014	2013	2012	2011
Recettes						
Cotisations des membres	2 000,00	1 343,00	2 597,02	1 634,00	2 543,54	2 720,02
Ventes d'articles de promotion et tirage	100,00	34,00	110,00	1 829,10	501,75	528,50
Rassemblements annuels et brunchs	1 200,00	0,00	925,00	887,00	1 445,32	1 030,00
Intérêts du placement chez Tangerine	23,47	15,65	60,51	60,23	72,47	127,10
Publicité et Dons	100,00	0,00	200,00	0,00	0,00	115,00
Total des recettes au 31 décembre	3 423,48	1 392,65	3 892,53	4 410,33	4 563,08	4 520,62
Déboursés						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	1 140,35	760,23	1 238,63	1 434,18	1 478,70	1 574,64
Secrétariat	75,00	0,00	151,36	77,37	0,00	47,54
Registrariat et trésorerie	190,00	0,00	403,84	190,54	194,67	174,35
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	10,26	61,37
Total	1 405,35	760,23	1 793,83	1 702,09	1 683,63	1 857,90
Kiosques et Congrès	450,00	375,00	447,83	599,73	419,12	814,80
Rassemblements annuels & divers	1 200,00	0,00	1 257,34	808,37	936,61	1 221,51
Articles de promotion	200,00	141,00	320,00	1 200,00	563,18	219,31
Cotisations F.F.S.Q., assurances	325,00	280,00	324,00	275,00	220,75	217,54
Incorporation (charte)	34,00	0,00	34,00	34,00	33,00	32,00
Site Internet	81,63	81,63	70,13	284,91	0,00	100,00
Frais à la Caisse populaire	97,47	65,67	102,36	84,91	85,57	71,79
Total des déboursés au 31 décembre	3 793,45	1 703,53	4 349,49	4 989,01	3 941,86	4 534,85
Excédent des recettes sur les déboursés	-369,97	-310,88	-456,96	-578,68	621,22	-14,23
Avoirs						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	1 691,11	1 723,91	2 050,44	2 311,80	3 020,71	1 735,53
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine	6 141,81	6 133,98	6 118,33	6 057,82	5 997,59	7 125,12
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	0,00	0,00	0,00	133,60	452,19	201,13
Crédit / Solde à la FAFQ	0,00	0,00				
Inventaire incluant articles de bureau et équipement ¹	2 068,88	2 068,88	2 068,88	2 205,72	3 294,10	1 907,27
Total de l'avoir au 31 décembre	9 906,79	9 931,77	10 242,65	10 713,94	12 769,59	10 974,05
^P : prévision						
¹ : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						